



**Conseil économique
et social**

Distr.
GÉNÉRALE

ECE/MP.WAT/WG.2/2008/1
27 mars 2008

FRANÇAIS
Original: ANGLAIS

COMMISSION ÉCONOMIQUE POUR L'EUROPE

**RÉUNION DES PARTIES À LA CONVENTION
SUR LA PROTECTION ET L'UTILISATION
DES COURS D'EAU TRANSFRONTIÈRES
ET DES LACS INTERNATIONAUX**

Groupe de travail de la surveillance et de l'évaluation

Neuvième réunion
Genève, 17 et 18 juin 2008

ORDRE DU JOUR PROVISOIRE ANNOTÉ DE LA NEUVIÈME RÉUNION

qui s'ouvrira dans la salle V du Palais des Nations, à Genève,
le mardi 17 juin à 15 heures*

I. ORDRE DU JOUR PROVISOIRE

1. Déclarations liminaires.
2. Adoption de l'ordre du jour.

* Les participants à des réunions qui se tiennent au Palais des Nations sont priés de remplir la formule d'inscription disponible sur le site Web de la CEE (http://www.unece.org/env/water/meetings/documents_WGMA.htm) et de la retourner au secrétariat de la CEE au plus tard deux semaines avant la réunion par courriel (olga.carlos@unece.org). Avant de se rendre à la réunion, ils devront se faire délivrer une plaquette d'identité par le Groupe des cartes d'identité de la Section de la sécurité et de la sûreté de l'Office des Nations Unies à Genève, situé au Portail de Pregny, 14 avenue de la Paix (voir le plan figurant sur le site Web de la CEE: <http://www.unece.org/meetings/practical.htm>). En cas de difficulté, téléphoner au secrétariat de la CEE au +41 22 917 1926.

3. Adoption du rapport de la huitième réunion.
4. Évaluation de la situation des eaux transfrontières dans la région de la CEE.
5. Base de métadonnées sur les eaux transfrontières aux fins de la Convention.
6. Centre international d'évaluation de l'eau.
7. Programme pilote sur la surveillance et l'évaluation:
 - a) Projets pilotes sur les cours d'eau transfrontières;
 - b) Projets pilotes sur les eaux souterraines transfrontières;
 - c) Projets pilotes sur les lacs transfrontières/internationaux.
8. Aide aux Parties au Protocole sur l'eau et la santé en matière de fixation des objectifs, de choix des indicateurs et de présentation des rapports.
9. Systèmes d'alerte rapide et plans d'intervention d'urgence en cas d'accident dans des installations industrielles.
10. Plan de travail pour 2007-2009.
11. Plan de travail sur la surveillance et l'évaluation pour 2010-2012 et au-delà.
12. Élection du Bureau.
13. Date et lieu de la dixième réunion du Groupe de travail.
14. Questions diverses.
15. Clôture de la réunion.

II. ANNOTATIONS

1. La neuvième réunion du Groupe de travail de la surveillance et de l'évaluation se tiendra au Palais des Nations, à Genève, immédiatement après le Séminaire sur la surveillance et l'évaluation des eaux transfrontières (16 et 17 (matin) juin 2008).
2. La réunion commencera le 17 juin 2008 à 15 heures pour se terminer le 18 juin à 17 heures.
3. La réunion sera présidée par M^{me} Lea Kauppi (Finlande).
4. Les langues de travail seront l'anglais, le français et le russe.
5. Les experts des pays remplissant les conditions requises peuvent demander une aide financière permettant de faciliter leur participation à la réunion. Les demandes en ce sens devront être adressées au secrétariat dès que possible, mais au plus tard le 21 avril 2008.

6. Les participants ayant besoin d'un visa d'entrée devraient en informer le secrétariat dès que possible et se mettre en rapport avec la représentation diplomatique de la Suisse la plus proche pour en obtenir un.

Point 1: Déclarations liminaires

7. La Présidente du Groupe de travail ouvrira la réunion.

Point 2: Adoption de l'ordre du jour

8. Le Groupe de travail souhaitera sans doute adopter le présent ordre du jour.

Point 3: Adoption du rapport de la huitième réunion

9. Le Groupe de travail souhaitera sans doute adopter le rapport de sa huitième réunion (ECE/MP.WAT/WG.2/2007/2).

Point 4: Évaluation de la situation des eaux transfrontières dans la région de la CEE

Documentation: Note sur la deuxième évaluation des cours d'eau, lacs et eaux souterraines transfrontières dans la région de la CEE (ECE/MP.WAT/WG.2/2008/3).

10. La première évaluation des cours d'eau, lacs et eaux souterraines transfrontières dans la région de la CEE¹ a été présentée à la sixième Conférence ministérielle «Un environnement pour l'Europe» (Belgrade, 10-12 octobre 2007). Les ministres en ont pris note avec satisfaction et ont invité la Réunion des Parties à la Convention à établir la deuxième évaluation des eaux transfrontières en prévision de la prochaine conférence ministérielle (ECE/BELGRADE.CONF/2007/8).

11. Les participants seront invités à échanger des vues sur: a) la question de savoir comment la première évaluation a été reçue et utilisée par différentes parties prenantes dans leurs organisations et pays respectifs; b) ses points forts; c) les aspects à revoir; et d) la façon dont l'évaluation peut effectivement étayer les travaux d'ensemble menés au titre de la Convention. En outre, compte tenu des enseignements tirés de l'élaboration de la première évaluation, le Groupe de travail sera invité à examiner et à approuver le projet consistant à établir la deuxième évaluation, en se concentrant sur les aspects suivants:

- a) Portée et contenu;
- b) Délais prévus et modalités de travail;
- c) Budget estimatif et collecte de fonds.

¹ Voir <http://www.unece.org/env/water/publications/pub76.htm>.

Point 5: Base de métadonnées sur les eaux transfrontières aux fins de la Convention

Documentation: Note sur la base de métadonnées sur les eaux transfrontières dans les pays d'Europe orientale, du Caucase et d'Asie centrale (ECE/MP.WAT/WG.2/2008/4).

12. Comme le Groupe de travail l'avait demandé à sa huitième réunion, M. Paul Haener, de l'Office international de l'eau (France), présentera une proposition visant à concevoir une base de métadonnées sur les eaux transfrontières dans les pays d'Europe orientale, du Caucase et d'Asie centrale (EOCAC). Le Groupe de travail sera invité à: a) faire part de ses vues sur cette proposition; b) examiner des modalités possibles de mise en œuvre; et c) proposer des sources de financement. Les pays désireux de participer à des projets pilotes se rapportant à cette base de métadonnées sont encouragés à en informer le secrétariat avant la réunion.

Point 6: Centre international d'évaluation de l'eau

Documentation: Proposition relative aux activités du Centre international d'évaluation de l'eau pour 2008-2009 (ECE/MP.WAT/WG.2/2008/5).

13. M. Peter Roncak, de l'Institut slovaque d'hydrométéorologie, informera le Groupe de travail des dispositions prises pour transférer le Centre international d'évaluation de l'eau dans l'Institut et présentera une proposition relative aux activités prévues pour 2008-2009. Les participants examineront cette proposition et communiqueront des informations sur le rôle éventuel de leurs organisations respectives dans les travaux du Centre. Les pays et organisations qui souhaitent proposer un projet à inclure dans les activités du Centre sont priés d'en informer le secrétariat avant la réunion.

Point 7: Programme pilote sur la surveillance et l'évaluation

a) Projets pilotes sur les cours d'eau transfrontières

14. Le Groupe de travail examinera les progrès réalisés et les activités prévues au titre des projets pilotes en cours.

15. Il prendra aussi des dispositions en vue de lancer de nouveaux projets pilotes, compte tenu de la proposition d'établir un projet pilote dans le bassin de la Sava, faite lors de la quatrième réunion des Parties.

b) Projets pilotes sur les eaux souterraines transfrontières

16. Le Groupe de travail examinera les progrès réalisés et les activités prévues au titre des projets pilotes en cours. Il sera informé en particulier de l'état d'avancement du projet pilote sur les eaux souterraines du karst d'Aggtelek et du karst de Slovaquie.

17. Le Groupe de travail prendra aussi des dispositions pour le lancement de nouveaux projets pilotes, sur la base des propositions faites par les pays et à la lumière des recommandations de deux ateliers sous-régionaux consacrés aux eaux souterraines transfrontières, le premier dans l'Europe du Sud-Est, organisé à Thessalonique (Grèce) les 23 et 24 avril 2007, le second dans le Caucase et l'Asie centrale, organisé à Almaty (Kazakhstan) les 31 mai et 1^{er} juin 2007.

c) Projets pilotes sur les lacs transfrontières/internationaux

18. Le Groupe de travail examinera les progrès réalisés et les activités prévues au titre des projets pilotes en cours.

19. Le Groupe de travail prendra des dispositions pour lancer de nouveaux projets pilotes, en tenant compte de la proposition d'établir un projet pilote pour le lac Jandar (que se partagent l'Azerbaïdjan et la Géorgie), qui a été faite à la quatrième réunion des Parties.

Point 8: Aide aux Parties au Protocole sur l'eau et la santé en matière de fixation des objectifs, de choix des indicateurs et de présentation des rapports

20. Le Groupe de travail sera informé des progrès réalisés dans l'élaboration d'objectifs, d'indicateurs et de directives pour la présentation des rapports dans le cadre de la Réunion des Parties au Protocole sur l'eau et la santé et examinera la contribution qu'il pourrait apporter à cette activité.

Point 9: Systèmes d'alerte rapide et plans d'intervention d'urgence en cas d'accident dans des installations industrielles

21. Sur la base d'un document officiel, le Groupe de travail sera mis au courant des progrès réalisés dans le cadre du Groupe spécial mixte d'experts de l'eau et des accidents industriels en vue de définir des directives pour la mise au point de plans d'intervention d'urgence transfrontières en cas d'accident industriel. Le Groupe de travail examinera le projet de directive, fera des observations à ce sujet et envisagera des moyens de contribuer à cette activité, en facilitant notamment la participation des experts intéressés aux travaux du Groupe spécial mixte d'experts.

Point 10: Plan de travail pour 2007-2009

22. Le Groupe de travail examinera son plan de travail, que les Parties ont adopté à leur quatrième réunion, et déterminera s'il faut le modifier.

Point 11: Plan de travail sur la surveillance et l'évaluation pour 2010-2012 et au-delà

23. Compte tenu des résultats du Séminaire sur la surveillance et l'évaluation des eaux transfrontières, le Groupe de travail examinera une stratégie à moyen terme (jusqu'en 2012) et à long terme (au-delà de 2012) au titre de la Convention en matière de surveillance et d'évaluation, notamment une liste d'activités prioritaires devant figurer dans le plan de travail pour 2010-2012.

24. Divers éléments pourraient être intégrés dans le plan de travail pour 2010-2012:

a) évaluations futures des cours d'eau, lacs et eaux souterraines transfrontières dans la région de la CEE; b) activités de renforcement des capacités, en particulier dans les pays de l'EOCAC et de l'Europe du Sud-Est, notamment pour transférer l'expérience de l'application de la Directive sur l'eau de l'Union européenne (UE) dans les pays extérieurs à l'UE; c) projets pilotes; et d) contribution à apporter au titre de la composante EOCAC de l'Initiative de l'UE dans le domaine de l'eau, notamment dans le cadre des consultations nationales sur la gestion intégrée des ressources en eau.

25. Le Groupe de travail prendra des dispositions permettant de répartir les tâches en vue de mettre au point un projet de plan de travail sur la surveillance et l'évaluation en prévision de sa prochaine réunion.

Point 12: Élection du Bureau

26. Le Groupe de travail devrait élire un président et un vice-président.

Point 13: Date et lieu de la dixième réunion du Groupe de travail

27. Le Groupe de travail déterminera à titre provisoire la date et le lieu de la dixième réunion.

Point 14: Questions diverses

28. Les représentants qui souhaitent proposer des questions à examiner au titre de ce point de l'ordre du jour sont priés d'en informer le secrétariat dans les meilleurs délais.

Point 15: Clôture de la réunion

29. La Présidente prononcera la clôture de la réunion le 18 juin à 17 heures.
